

12/3/12 - 19 H 10 MIS À JOUR LE 12/3/12 - 19 H 18

- [Europe](#)

La France peut-elle faire cavalier seul en Europe?

Dans son discours de Villepinte, dimanche 11 mars, Nicolas Sarkozy a exigé de réviser les accords de Schengen afin de pouvoir «sanctionner, suspendre ou exclure de Schengen un État défaillant».

Le président-candidat a également demandé une préférence européenne dans l'attribution des marchés publics, en menaçant d'appliquer «unilatéralement cette règle» à défaut d'avancées dans les douze mois.

Yves Bertoncini, secrétaire général de Notre Europe ,livre son point de vue.

[La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour impossibilité de contester un PV](#)

[La Slovaquie vote à son tour en temps de crise de la zone euro](#)

[La Grèce fait monter la pression sur ses créanciers](#)

[Quel est l'usage des rendez-vous diplomatiques des candidats à la présidentielle ?](#)

«L'histoire de la construction européenne montre que la France dispose d'une large capacité d'entraînement, d'un poids dans les négociations, comme la crise de la dette en zone euro l'a récemment rappelé. En ce sens, au-delà du contexte électoral français, on peut comprendre les propositions de Nicolas Sarkozy sur Schengen comme un instrument de pression dans des négociations européennes en cours.

Le contrôle aux frontières extérieures de l'espace Schengen connaît une défaillance structurelle, en particulier à la frontière gréco-turque, dont convient la Commission européenne et qui figure déjà sur l'agenda européen. Mais menacer à cette fin ses partenaires, de façon frontale et agressive, de sortir la France de Schengen est politiquement très surprenant.

D'autant plus qu'une autre solution sans doute plus efficace serait de mutualiser davantage de moyens aux frontières extérieures de l'Union. De plus, juridiquement, dénoncer les accords impliquerait de se retirer de la coopération policière et de l'échange d'informations, qui font aussi partie de Schengen, et qui sont très utiles.

Il est plus difficile encore pour la France de faire cavalier seul concernant un "Buy European Act" qui, lui, n'est pas sur l'agenda européen, et de nourrir des tensions commerciales qui seraient mal perçues, notamment par l'Allemagne. L'impression que l'essentiel des marchés publics échapperait aux entreprises nationales ou européennes est loin d'être partagée par tous. Le principe de marchés publics ouverts à une large concurrence est même plutôt compris comme un gage de bon usage de l'argent public. Une application française unilatérale contraire se heurterait au droit commercial européen et aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.»

RECUEILLI PAR SÉBASTIEN MAILLARD